



Wallonie

Ville de Charleroi  
N/REF : CPURB/2018/1122

**Avis d'enquête publique (annexe 26)**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme .  
Monsieur Eric COSCIA Avenue des Tilleuls 30 à 6001 Marcinelle a introduit une demande de permis ayant trait à un immeuble sis Avenue des Tilleuls 30 à 6001 Marcinelle et cadastré 11 D 73 W 50.

Le projet est de type : Régularisation de l'extension d'une habitation avec projet de transformation des toitures en toitures plates et modification des parements, la régularisation d'un garage/abri de jardin, d'un étang hors sol et de la construction d'une terrasse sur pilotis , et présente les caractéristiques suivantes :

Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur sont soumises à enquête publique et l'ensemble des actes et travaux visés par la présente demande déroge aux prescriptions du plan de secteur puisqu'ils sont situés en zone d'espaces verts. - Dérogation au plan de secteur

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

L'enquête se déroule du 10/05/2019 au 24/05/2019.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, les jours ouvrables à la MAISON COMMUNALE ANNEXE, PLACE DESTRÉE, 1 À 6060 GILLY – 1<sup>er</sup> ETAGE - SERVICE URBANISME – Bureau 109 selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi	Les jeudis 16/05/2019 et 23/05/2019 de 17h à 20h Sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance auprès de madame Stringhetta téléphone :071/86 39 27, mail : cathy.stringhetta@charleroi.be
Lundi	Fermé	13h00 à 15h30	
Mardi	Fermé	13h00 à 15h30	
Mercredi	Fermé	13h00 à 15h30	
Jeudi	Fermé	13h00 à 17h	
Vendredi	8h30 à 11h30	Fermé	

L'enquête publique est ouverte le 10/05/2019 et clôturée le 24/05/2019.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Brasseur Emeric,  
Téléphone : (tel. : 071/86.39.35), mail : info@charleroi.be , dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10/05/2019 au 24/05/2019 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi Hôtel de Ville de Charleroi, Service Urbanisme, Place Charles II, 6000 Charleroi ;
- par télécopie au numéro 071 86 39 63 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@charleroi.be ;
- remises à Monsieur Brasseur Emeric, bureau 109 - Hôtel de Ville de Gilly, service Urbanisme, 1<sup>er</sup> étage.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **CPURB/2018/1122**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Brasseur Emeric ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 24/05/2019 à 10 h à l'Hôtel de Ville de Gilly, service Urbanisme, bureau 109, 1<sup>er</sup> étage.

Les personnes chargées de donner des explications sur le projet sont les agents techniques du bureau 109 se trouvant à l'Hôtel de Ville de Gilly, service Urbanisme, 1<sup>er</sup> étage.

En date du 24/04/2019

Le Directeur général f.f. ,  
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,  
Inspecteur général

**CONTACT**  
Brasseur Emeric  
Technicien  
Au service de l'Urbanisme

Pour le Bourgmestre,  
Par délégation, en vertu de  
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Laurence LECLERCQ  
9ème Echevin



Place Jules Destrée 1  
6060 GILLY  
T. 071 86 39 27  
F. 071 86 39 63